Février 2021
CSE de Janvier 2021

# Un p'tit résumé ?

Parce qu'on sait que votre temps est précieux, SUD vous fait la version courte de la réunion CSE du mois (vous savez, le truc où vos élus échangent avec la direction, posent vos questions, et tout et tout…).
Pour info, la version longue est disponible à la cafét' si ça vous tente !

**CSE V2 !!**

Enfin, c'est acté ! Après plusieurs mois de déroute, votre local CSE fait peau neuve !
Nouveau site (https://armatiscaen.cse.me/) ;
Nouvelle adresse mail (csearmatiscaen@yahoo.com) ;
Nouvelles cartes de visites (à venir) ;
Réouverture du local (le 1er et le 3ème lundi de chaque mois, de 13h30 à 16h00).
Tout y est ! Pas d'inquiétude, toutes les infos sur la page FB de votre CSE ! Et puisque que la modernité ne s'arrête pas là, les réunions CSE seront désormais enregistrées !

**Point sur l'AG du 30.12.2020 et intervention de Pascal Malidin :**

On pourrait résumer ça en "Oui, c'est compliqué en ce moment mais on va s'en sortir tous ensemble". Ok, mais sans clients, ça va être compliqué et pour le moment, y'en a pas. So wait and see !

**Les consultations du mois !**

Y'en a eu quelques unes, dont vous avez d'ailleurs sans doute entendu parler… Déjà, pour rappel, une consultation c'est quand l'employeur doit demander l'avis des élus avant de mettre en place une démarche (NDS par exemple). Sans rentrer dans les détails, l'employeur doit nous demander notre avis mais n'a pas à en tenir compte (c'est résumé grosso-modo mais bon). Chouette. Allez, on se lance !

**Consultation relative à la politique sociale de l'entreprise : contre à la majorité.**
-> Pour nous, tant que la boîte fera le minimum pour les salariés, nous ne cautionnerons pas leur politique, c'est aussi simple que ça.

**Information-consultation relative au projet de modification du règlement intérieur : intégration du Plan d'Assurance Qualité Opérationnel Télétravail (PAQO) : pour à la majorité.**
-> Nous avons voté contre car il est inacceptable d'avoir ce type de plan intégré dans le règlement intérieur sans avoir l'équivalent sur la qualité de travail et la sécurité des salariés en TAD.

**Consultation sur la fixation de la période de congés (du 1er mai au 31 octobre) et l'ordre des départs : contre à l'unanimité.**
Alors là, vous avez dû en entendre parler… Il y a deux points.
*1-> L'ordre de priorité des départs pour les congés d'été :*
1) Critère de la garde alternée de l'enfant sur décision de justice (sur justificatif).
2) Ancienneté.
3) Les congés du conjoint en cas de fermeture de son entreprise (sur justificatif).

**On vous attend !**
**Mail : sudarmatiscaen@yahoo.com**
**Portable : 06.74.11.93.06**
**Facebook : Sud armatis caen**

**Rejoignez SUD !**

# Un p’tit résumé ?

*2-> les congés anciennetés :*

Pour rappel :

Jusqu’à lors, les congés payés « ancienneté » avaient une date de fin au 31 mai. Avec cette nouvelle de service, la date de fin est prévue au 31 mars. En clair, on pénalise les salariés sous prétexte de la pandémie qui met le groupe en difficulté qui se retrouve à devoir gérer les futures absences. Ok, mais si les salariés doivent se taper les efforts sous prétexte qu’il s’agit d’une décision du Groupe, alors nous on veut également partager les avantages des autres sites du groupe, y’a pas de raison que ça ne marche que dans un seul sens ! On a mérité ces congés (qui devraient être renommés “congés des survivants”), on a travaillé pour les avoir, on devrait pouvoir les poser à notre guise !

**Questions pour un champion !**

1-> Temps partiels et planning : situation régularisée ! (Il faut juste souligner le timing impressionnant, la réunion ayant lieu le 20/01, les plannings ayant été remis le 19/01, sympa ! ).

2-> Et les superviseurs dans tout ça ? Pourront-ils enfin partir en TAD ? Et pourquoi doivent-ils débriefer les écoutes CFQ ? D’ailleurs, pourquoi ce sont eux qui déploient les formations ? Y’a pas vraiment le choix d’après la Direction. En effet, concernant le TAD, il paraît que les sups sont plus efficaces sur place. C’est plus pratique pour communiquer (leur donner des directives) avec eux. C’est vrai qu’échanger par mail ou par téléphone n’a rien à voir avec un échange direct. C’est à noter, les TC et les sup. ne communiquent pas de la même façon, à croire que les uns ne comprennent rien par téléphone tandis que les autres n’ont juste pas besoin d’être vu. Concernant les débriefs et les formations, pareil, y’a pas le choix et de toute façon, ça fait partie de leur boulot. Point barre. Sympa la vie de sup…

3-> Questions parking ! Le traçage des emplacements de stationnement sera-t-il refait ? Est-il envisageable d'avoir un abri pour les 2 roues motorisés ? Nan, c’est ni dans le budget, ni urgent (oui, dans ce sens-là).

4-> Les notes de services (ENGIE DGP) sont-elles atteignables et réalisables ? Bah, c’est ce que demande le client et en plus, on est les derniers sur le benchmark inter-prestataires alors c’est que c’est gérable... Gérable, peut-être mais c’est pas vraiment le retour qu’on a eu pour le coup…

5-> Et la clim’ ? En effet, sur le B2 et B4, La carte électronique d’un compresseur est à remplacer. C’est en cours de chiffrage, alors gardez vos plaids pour le moment !

**On vous attend !**
**Mail : sudarmatiscaen@yahoo.com**
**Portable : 06.74.11.93.06**
**Facebook : Sud armatis caen**

**Rejoignez SUD !**